



Formulaire de demande de prise en charge des analyses en vue du certificat Low-COV

Adresser le PDF rempli à thqmat@etat.ge.ch

Requérant à qui sera adressé le certificat

Nom, prénom ou raison sociale _____

Adresse complète _____

Téléphone _____

Adresse mail _____

Je certifie avoir signé la Charte d'engagement THQMAT le _____ à _____

Bureau d'architecte (contacté pour l'organisation des mesures)

Nom du bureau _____

Personne de contact _____

Téléphone _____

Adresse mail _____

Bâtiment à certifier Low-COV

Adresse complète du bâtiment _____

N° EGID _____

Surface de référence énergétique par affectation _____

Date achèvement des travaux _____

Travaux de construction ou de rénovation d'ampleur? Construction Rénovation d'ampleur

Conditions d'éligibilité du bâtiment à certifier Low-COV

Les travaux sont-ils soumis à autorisation de construire? oui

Les travaux concernent-ils un bâtiment destiné à l'accueil du public
ou à des logements collectifs (au moins 4)? oui

Demande de certificat LOW-COV

Par des mesures in situ, selon le protocole du certificat Low-COV

Par équivalence via les mesures dans le cadre d'une labélisation Minergie-ECO
ou autres pour les COV totaux et formaldéhyde

Document à fournir: résultats des mesures COV totaux et formaldéhyde

Après réalisation des mesures et analyse des données ou du dossier
pour les équivalences, les résultats doivent être communiqués au SABRA
qui acceptera la certification selon le préavis de l'expert.

Le SABRA envoie alors le certificat Low-COV au requérant.